

Compte d'exploitation 2014

Prévoyance professionnelle

Vie collective Suisse



Chère lectrice, cher lecteur,

Dans le domaine de la Vie collective, 2014 a été une excellente année pour la Bâloise Vie SA.

Les primes périodiques ont considérablement augmenté par rapport à 2013, avec une croissance de 6,1%. L'effectif des assurés s'est également développé de manière extrêmement positive. Parallèlement, la Bâloise a pu réduire ses charges d'exploitation dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Ainsi, les frais moyens par assuré actif se situent en 2014 sous la barre des 500 CHF.

En 2014, la vente d'une participation financière importante a apporté une contribution fondamentale aux rendements élevés fort réjouissants. De ce fait, un bon rendement net de 3,21% a pu être atteint par rapport à l'année précédente. Toutefois, les conditions du marché restent particulièrement délicates en raison des faibles taux d'intérêt sur les placements à revenu fixe. Dans ce contexte, la part des placements en actions a encore été augmentée en 2014.

La sécurité de la prévoyance est un engagement fondamental de la Bâloise vis-à-vis de ses clients et de ses assurés. À cette fin, les réserves actuarielles ont été augmentées de 164 millions de francs en 2014. Ces renforcements servent notamment à garantir le versement des rentes en cours et futures dans un environnement difficile sur les marchés des capitaux.

Les assurés actifs tirent également profit des bons rendements. Le fonds d'excédents a été doté de 70 millions de francs pour se monter, fin 2014, à près de 131 millions de francs. Dans le cadre de la participation aux excédents au 1er janvier 2015, les avoirs de prévoyance des assurés pour 2014 ont été rémunérés, comme l'année précédente, au taux d'intérêt attractif de 1,95%.

La quote-part de distribution pour les preneurs d'assurance du domaine soumis à la quote-part minimale était de 93,1% en 2014, soit bien au-dessus de la quote-part minimale exigée par loi de 90%.

De plus, la Bâloise a encore étoffé son offre en matière de produits dans le domaine de la prévoyance. À partir de 2015, les petites et moyennes entreprises peuvent s'affilier à la fondation de prévoyance semi-autonome *Perspectiva*. Grâce à sa stratégie de placement innovante, cette ligne de produits constitue une alternative intéressante également pour nos clients qui sont aujourd'hui assurés selon le modèle de l'assurance complète.

Nous vous souhaitons une année fructueuse.

Clemens Markstein
Responsable Management des produits Clients d'entreprises
Membre du comité de direction

Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle 2014

Les principaux produits en matière de prévoyance professionnelle sont les primes et les rendements des capitaux. Parmi les primes figurent les primes annuelles périodiques et les primes uniques. Ces dernières se composent, entre autres, des prestations de libre passage lors des entrées en service, des montants de rachat de cotisations manquantes versés par les assurés et

des réserves mathématiques des actifs et des rentiers pour les nouveaux contrats.

Parmi les charges de l'assurance, on compte notamment les prestations de vieillesse, de survivants et d'invalidité, les prestations de libre passage versées en cas de départs, ainsi que les valeurs de rachat versées en cas d'annulations de contrats.

Produits

Indications en 1000 CHF

Recettes de primes brutes	2014	2013
Primes d'épargne (y c. primes uniques)	2 221 313	2 047 376
dont		
→ avoirs de vieillesse apportés (entrées en service, nouvelles affiliations)	1 323 443	1 200 665
→ cotisations destinées à alimenter les avoirs de vieillesse (primes d'épargne)	816 607	768 651
→ apports relatifs aux rentes de vieillesse et de survivants reprises	22 395	21 478
→ apports relatifs aux rentes d'invalidité reprises	16 286	14 072
→ apports relatifs aux polices de libre passage	42 582	42 510
Primes de risque	229 086	214 919
Primes de frais	69 558	67 820
Total des primes	2 519 957	2 330 115

Rendements des placements de capitaux

Produits des placements directs nets	379 532	389 267
Résultat des ventes	150 087	51 348
Résultat monétaire	-13 143	-9 449
Solde des plus-values et amortissements	5 737	-10 253
Charges d'intérêts	-5 923	-4 501
Résultat de la réassurance	2 241	-7 809
Autres produits (résumé)	4 069	3 535
Total des produits	3 042 557	2 742 253

Charges

Indications en 1000 CHF

Prestations d'assurance	2014	2013
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	523 051	475 487
Prestations de libre passage	1 013 609	948 123
Valeurs de rachat	235 100	162 767
Frais de traitement des prestations	13 465	15 444
Total des prestations	1 785 225	1 601 821

Variation des provisions techniques

Avoirs de vieillesse	668 101	630 427
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	169 982	140 034
Réserves mathématiques pour les rentes d'invalidité en cours	-21 082	-16 842
Réserve mathématique polices de libre passage	-14 624	-12 832
Provisions pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	42 400	36 390
Autres provisions techniques (y c. renforcement des réserves)	190 559	140 712
Total intermédiaire	1 035 336	917 889
Frais d'acquisition et de gestion bruts	75 801	76 200
Autres charges (résumé)	5 483	4 815
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents	70 000	93 000
Résultat du compte d'exploitation	70 712	48 528
Total des charges	3 042 557	2 742 253

Le résultat du compte d'exploitation pour l'exercice 2014, avant affectation au fonds d'excédents, s'élève à 140,7 millions de francs. De ce montant, 70,0 millions de francs sont affectés au fonds d'excédents.

Chiffres clés relatifs aux rendements des capitaux

Les rendements des capitaux (bruts) comprennent notamment les rendements courants, les bénéfices et les pertes réalisés, ainsi que les amortissements nécessaires. Dans le calcul net, les frais liés à la gestion de fortune sont déduits.

Indications en 1000 CHF

Placements des capitaux	2014	2013
Produits des investissements directs	437 157	422 652
Résultat des ventes	150 087	51 348
Résultat monétaire	-13 143	-9 449
Solde des plus-values et amortissements	5 737	-10 253
Charges d'intérêts	-5 923	-4 501
Produit brut des placements de capitaux	573 915	449 797
Frais pour la gestion de fortune ¹⁾	-57 625	-33 385
Produit net des placements de capitaux	516 290	416 412

1) Hausse des frais relatifs à la gestion de fortune en raison d'une présentation modifiée par les nouvelles exigences en matière de présentation des comptes (voir: «Informations relatives aux placements de capitaux 2014»)

Portefeuille des placements de capitaux	2014		2013	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Placements des capitaux début exercice	15 477 281	16 545 399	14 375 333	15 858 021
Placements des capitaux fin exercice	16 679 056	18 665 562	15 477 281	16 545 399

Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les placements des capitaux aux valeurs comptables et aux valeurs du marché:

Réserves d'évaluation	2014	2013
Réserves d'évaluation début exercice	1 068 118	1 482 688
Réserves d'évaluation fin exercice	1 986 506	1 068 118
Variation des réserves d'évaluation	918 388	-414 570

Gestion de fortune	2014	2013
Frais pour la gestion de fortune ¹⁾	57 625	33 385
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur du marché	0,33%	0,21%
Part des placements collectifs	4,64%	
Part des placements de capitaux dont les frais ne sont pas transparents	0	

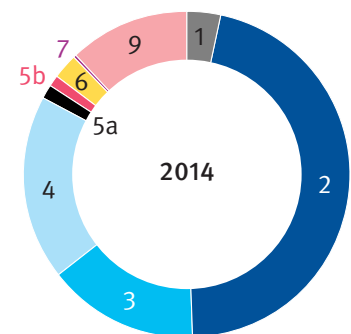
1) Hausse des frais relatifs à la gestion de fortune en raison d'une présentation modifiée par les nouvelles exigences en matière de présentation des comptes (voir: «Informations relatives aux placements de capitaux 2014»)

Le rendement sur valeur comptable met en rapport les produits nets des placements de capitaux avec les placements de capitaux à la valeur comptable. Pour mesurer la performance, même les variations de la valeur du marché des placements de capitaux qui n'apparaissent pas au compte de résultat sont prises en considération. Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les valeurs comptables et les valeurs du marché.

Rendement et performance	2014		2013	
	Brut	Net	Brut	Net
Rendement sur valeur comptable	3,57%	3,21%	3,01%	2,79%
Performance sur valeur du marché	8,48%	8,15%	0,22%	0,01%

Portefeuille des placements de capitaux provenant de la prévoyance professionnelle

Placements des capitaux	2014		2013	
	en 1000 CHF	en %	en 1000 CHF	en %
1. Liquidités et dépôts à terme	390 617	2,34	533 506	3,45
2. Titres à revenu fixe en francs suisses	7 544 022	45,15	7 109 055	45,93
3. Titres à revenu fixe en monnaies étrangères	2 672 836	16,00	2 277 958	14,72
4. Hypothèques et autres créances nominales	2 861 129	17,12	2 812 775	18,17
5a. Actions suisses et étrangères	444 628	2,66	226 833	1,46
5b. Parts à des fonds de placement	333 122	1,99	163 901	1,06
6. Private equity et hedge funds	470 966	2,82	395 641	2,56
7. Avoirs sur instruments financiers dérivés	10 512	0,06	24 061	0,15
8. Placements en participations et entreprises liées	0	0	0	0
9. Immobilier	1 981 327	11,86	1 834 119	11,85
10. Autres placements de capitaux	0	0	101 208	0,65
Total	16 709 159	100,00	15 479 057	100,00



Informations relatives aux placements de capitaux (2014)

Toutes les classes d'actifs ont enregistré un rendement positif en 2014. Les marchés des actions bénéficient de la reprise économique américaine et de la politique monétaire expansionniste, et cela en dépit des inquiétudes portant sur la conjoncture européenne qui ont fait plonger les cours pendant une brève période en octobre. La combinaison de la politique monétaire expansionniste et des attentes plus faibles en matière d'inflation ont conduit à une baisse des taux d'intérêt pour les placements obligataires et des primes de crédit pour les emprunts d'entreprise. Dans ce contexte, nous avons pu réaliser un bon rendement net sur valeur comptable de 3,21% (exercice précédent: 2,79%).

Les produits directs des capitaux investis sont supérieurs à ceux de l'année dernière, encore que ce soit partiellement dû aux capitaux à disposition d'un montant plus élevé. Dans le contexte actuel en matière de taux d'intérêt, le réinvestissement des titres à revenu fixe constitue un véritable défi. Le taux d'intérêt moyen du portefeuille obligataire est en baisse constante étant donné que les nouveaux placements servent des intérêts plus faibles que les obligations remboursées. La poursuite de l'expansion des placements en actions et en crédits aux entreprises garantis de premier ordre (Senior Secured Loans, figurant sous fonds de placement) soutient les produits directs des placements. Le parc immobilier et les créances hypothécaires ont également marqué l'année 2014 par la stabilité de leur rendement et de leur valeur. De nouveaux immeubles jouissant d'emplacements attrayants ont pu être ajoutés au portefeuille.

Au cours des années précédentes, une partie des frais de gestion des placements en capitaux a été directement imputée sur les produits des placements. La Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) a introduit en 2014 de nouvelles exigences en matière de publication des comptes selon lesquelles les frais de placement doivent être indiqués intégralement, ce qui a pour effet une augmentation du montant des frais indiqué. En fin de compte, c'est bien le bénéfice net généré par les placements qui est décisif pour l'évaluation de la qualité en matière de gestion des placements.

Le résultat des ventes a été nettement plus élevé par rapport à l'année précédente. La vente d'une participation financière importante, les produits générés par notre approche Private Equity ainsi que les bénéfices ordinaires dans le cadre de la gestion du portefeuille obligataire ont été les moteurs de cette évolution. En outre, les frais de placements de capitaux non indiqués au sein des placements de capitaux collectifs ont été imputés directement sur cette position au cours des années précédentes.

Nous avons maintenu notre stratégie de couverture des risques de change pour les obligations en euros et les placements financiers alternatifs afin de garantir la sécurité des placements même en cas d'évolutions imprévues de la monnaie. La baisse en 2014 des taux d'intérêt a pour conséquence une nette valorisation des titres à revenu fixe dans lesquels est investie la majeure partie des fonds. Par conséquent, nous pouvons faire état d'une performance extrêmement élevée de 8,15% en 2014.

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan qui mentionne les parts d'excédents revenant aux preneurs d'assurance. Des fonds peuvent y être affectés si le résultat du compte

d'exploitation le permet. Les parts d'excédents allouées aux preneurs d'assurance sont prélevées dans ce fonds l'année suivante.

Indications en 1000 CHF

Fonds d'excédents	2014	2013
Solde fin exercice précédent	128 592	106 540
Attribution du compte d'exploitation	70 000	93 000
Distribution aux institutions de prévoyance	-67 633	-70 948
Solde fin de l'exercice	130 959	128 592

Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement est une réserve actuarielle. Il sert au financement de l'adaptation légale des rentes d'invalidité et de survivants en cours à l'évolution des prix.

Au 1er janvier 2014, aucune adaptation initiale n'a été effectuée en ce qui concerne les rentes courant depuis plus de trois ans (c'est-à-dire ayant débuté en 2010) puisque l'indice des prix à la consommation était aussi élevé en septembre 2013 qu'il l'était en septembre 2010.

Les rentes de survivants et d'invalidité qui ont débuté avant 2010 seront ajustées à la prochaine augmentation des rentes AVS, soit au plus tôt le 1er janvier 2015.

Les prélèvements sur le fonds de renchérissement indiqués pour 2014 concernent le financement des prétentions viagères en matière d'inflation des personnes en incapacité de gain qui touchent une rente de vieillesse depuis 2014.

Indications en 1000 CHF

Fonds de renchérissement	2014	2013
Solde fin exercice précédent	240 347	233 565
Primes de renchérissement	4 108	4 058
Intérêt tarifaire / total intermédiaire	1 202	1 168
Charges pour adaptations liées au renchérissement légal ¹⁾	-696	1 556
Prélèvement en faveur du compte d'exploitation	0	-696
Solde fin de l'exercice	244 961	240 347

1) En 2013, un montant de 1,6 million de francs a été attribué à titre unique au fonds de renchérissement en raison d'un assainissement technique relatif aux années précédentes.

Provisions techniques

Les compagnies d'assurances doivent constituer suffisamment de provisions techniques pour couvrir les obligations futures. Celles-ci comprennent notamment les avoirs de vieillesse pour les futures prestations de vieillesse.

Les provisions pour les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité en cours sont régulièrement contrôlées. En raison des taux de conversion en rente élevés dans la prévoyance

professionnelle et de la persistance de taux d'intérêt bas, les provisions doivent être constamment renforcées. Pour les cas d'assurance invalidité déjà survenus mais pas encore réglés, il faut également constituer des réserves spéciales.

Le poste «parts aux excédents créditées» se réfère aux excédents déjà attribués aux polices de libre passage et aux dépôts d'excédents de collectifs d'entreprises.

Indications en 1000 CHF

Provisions techniques brutes	2014	2013
Avoirs de vieillesse	10 494 460	9 826 359
→ Régime obligatoire	5 861 313	5 517 400
→ Régime surobligatoire	4 633 147	4 308 959
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	322 700	281 700
→ Régime obligatoire	253 139	230 062
→ Régime surobligatoire	69 561	51 638
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	2 065 097	1 895 114
→ Régime obligatoire	1 153 388	1 064 087
→ Régime surobligatoire	911 709	831 027
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	746 694	767 776
→ Régime obligatoire	417 040	431 099
→ Régime surobligatoire	329 654	336 677
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	398 200	350 500
→ Régime obligatoire	312 364	286 250
→ Régime surobligatoire	85 836	64 250
Réserve mathématique polices de libre passage	368 283	382 907
Réserves pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	505 700	463 300
Fonds de renchérissement	244 960	240 346
Parts aux excédents créditées	30 542	34 132
Autres provisions techniques	633 872	527 627
Total	15 810 508	14 769 761

Autres chiffres clés

Paramètres appliqués	2014		2013	
	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Taux de conversion hommes, âge 65 ans	6,800%	5,835%	6,850%	5,835%
Taux de conversion femmes, âge 64 ans	6,800%	5,574%	6,800%	5,574%
Taux d'intérêt garanti pour la rémunération des avoirs de vieillesse	1,75%	1,50%	1,50%	1,25%
Rémunération complémentaire sur excédent (au 1.1. de l'année suivante)	+0,00%	+0,75%	+0,25%	+1,00%
Rémunération totale moyenne ¹⁾ des avoirs de vieillesse		1,95%		1,95%

1) Moyenne avec un rapport avoirs de vieillesse obligatoire / surobligatoire: 60:40.

Nombre total d'assurés fin d'année

Assurés actifs	153 034	140 928
Bénéficiaires de rente	19 823	19 621
Polices de libre passage	25 074	25 942
Total des assurés	197 931	186 491

Structure des primes de frais

	Indications en 1000 CHF	
Primes de frais assurés actifs (valeur absolue)	66 838	64 978
→ Par assuré (en CHF)	437	461
Primes de frais polices de libre passage (valeur absolue)	1 261	1 315
→ Par assuré (en CHF)	50	51
Autres primes de frais	1 459	1 527
Total primes de frais	69 558	67 820

Charges d'exploitation par centre de coûts

Frais d'acquisition	13 955	13 828
→ dont: commissions aux agents/courtiers	10 982	11 722
→ commissions au propre service externe	2 933	2 052
Frais de traitement des prestations	13 465	15 444
Frais de marketing et publicité	3 486	3 612
Autres frais de gestion générale	58 360	58 760
Part des réassureurs au résultat d'exploitation ¹⁾	-3 282	-956
Total	85 984	90 688

1) En 2014, la participation aux excédents était extraordinairement élevée dans le cadre de la réassurance en raison d'une très bonne année 2013 dans le domaine des sinistres. Cela réduit les frais d'exploitation en conséquence. Dans l'ensemble, il a été possible de réaliser un résultat positif en matière de réassurance par rapport à l'année précédente.

Heureusement, les charges d'exploitation ont pu être réduites de manière significative en 2014. Les frais d'administration moyens par assuré actif sont passés sous la barre des 500 CHF par police en 2014 en raison de la baisse des frais et d'un effectif d'assurés en augmentation de près de 10 %.

Charges d'exploitation par centre de coûts

Frais de gestion assurés actifs (valeur absolue)	74 684	77 432
→ Par assuré (en CHF)	488	549
Frais de gestion bénéficiaires de rente (valeur absolue)	8 900	10 792
→ Par assuré (en CHF)	449	550
Frais de gestion polices de libre passage (valeur absolue)	2 400	2 464
→ Par assuré (en CHF)	96	95
Frais de gestion pour autres centres de coûts	0	0
Total	85 984	90 688

Preuve du respect de la quote-part minimale

Comme preuve du respect de la quote-part minimale, nous vous présentons ci-après le résultat du compte d'exploitation à partir de chacun des processus commerciaux.

Au moins 90 % des rendements résultant des trois processus commerciaux (processus d'épargne, de risque et de frais) doivent revenir aux preneurs d'assurance (quote-part minimale), soit sous forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou de dotations au fonds d'excédents.

Les contrats d'assurance pour lesquels des calculs séparés de recettes et de dépenses ont été convenus sont exclus de la quote-part minimale. Cela concerne généralement des solutions d'assurance de caisses de pension semi-autonomes, des contrats dans le cadre de programmes internationaux d'assurance et d'autres contrats spéciaux, tels que les contrats d'association.

Affaires soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

	2014	2013
Produits		
Processus d'épargne	428 819	344 616
Processus de risque	168 126	161 247
Processus de frais	62 235	60 880
Total produits	659 180	566 743
Valeur de base pour la quote-part de distribution	100%	100%
Charges		
Processus d'épargne	266 436	229 988
Processus de risque	85 289	73 321
Processus de frais	60 977	62 122
Total charges	412 702	365 431
Résultat brut du compte d'exploitation (soumis à la quote-part minimale)		
Processus d'épargne	162 383	114 628
Processus de risque	82 837	87 926
Processus de frais	1 258	-1 242
Résultat d'exploitation brut	246 478	201 312
Variation des provisions techniques		
Risque de longévité	41 700	41 100
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	103 650	62 200
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	3 800	3 000
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	0	0
Garanties d'intérêt	32 000	20 000
Total variation des provisions techniques	181 150	126 300
Attribution au fonds d'excédents	20 000	43 000
Prestations en faveur des assurés	613 852	534 731
Quote-part de distribution	93,1%	94,4%
Résultat du compte d'exploitation (part soumise à la quote-part minimale)	45 327	32 012
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	6,9%	5,6%

Dans le cadre des affaires soumises à la quote-part minimale, 93,1 % des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2014.

Affaires non soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

Produits	2014	2013
Processus d'épargne	87 472	71 795
Processus de risque	60 960	53 672
Processus de frais	7 323	6 940
Total produits	155 755	132 407
Valeur de base pour la quote-part de distribution	100%	100%
Charges		
Processus d'épargne	47 926	42 626
Processus de risque	38 112	33 675
Processus de frais	11 882	12 892
Total charges	97 920	89 193
Résultat brut du compte d'exploitation (non soumis à la quote-part minimale)		
Processus d'épargne	39 546	29 169
Processus de risque	22 848	19 997
Processus de frais	-4 559	-5 952
Résultat d'exploitation brut	57 835	43 214
Variation des provisions techniques		
Risque de longévité	6 000	-9 600
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-62 650	-40 000
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	2 100	1 300
Fluctuations des sinistres	0	5 000
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	7 000	0
Garanties d'intérêt	30 000	20 000
Total variation des provisions techniques	-17 550	-23 300
Attribution au fonds d'excédents	50 000	50 000
Prestations en faveur des assurés	130 370	115 893
Quote-part de distribution	83,7%	87,5%
Résultat du compte d'exploitation	25 385	16 514
(part non soumise à la quote-part minimale)		
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	16,3%	12,5%

Dans le cadre des affaires non soumises à la quote-part minimale, 83,7 % des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2014.

Explications relatives aux processus commerciaux

Le **processus d'épargne** comprend l'accumulation de l'avoir de vieillesse, la conversion des avoirs de vieillesse en rentes de vieillesse et le règlement des rentes de vieillesse correspondantes. Les rendements des capitaux (nets) sont mis en relation avec les charges composées essentiellement des frais induits par le taux d'intérêt technique (taux d'intérêt garantis) et par le règlement des rentes de vieillesse et d'enfants de pensionné en cours. Les frais liés à la gestion de fortune figurent dans les placements des capitaux.

Le **processus de risque** comprend le versement et le règlement des prestations de décès et d'invalidité (sous forme de prestations en capital et de paiements en rentes) ainsi que les expectatives de rentes de survivants liées aux rentes de vieillesse en cours. Les primes de risque encaissées sont mises en relation avec les charges induites par les prestations d'assurance, en particulier par la constitution de la réserve mathématique pour les nouvelles rentes d'invalidité et de survivants. Les dépenses pour le traitement des prestations sont en grande partie attribuées au processus de risque.

Le **processus de frais** comprend les charges pour la gestion et la vente des assurances de la prévoyance professionnelle. Les primes de frais comptabilisées sont mises en relation avec les frais de gestion effectifs.

Remarques concernant le compte d'exploitation

La «perméabilité» existante entre les processus permet le rééquilibrage nécessaire entre les risques différemment distribués des processus commerciaux. Ceci concerne en particulier les risques de placement dans le processus d'épargne et les risques actuariels dans le processus de risque. La constitution de provisions suffisantes et la possibilité de considérer les produits et les charges dans leur ensemble dans le cadre du compte d'exploitation sont indispensables pour l'octroi des vastes garanties du modèle de l'assurance complète et la stabilité de la prévoyance. Les petites et moyennes entreprises en sont les principaux bénéficiaires.

Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Bâle

Service clientèle 00800 24 800 800
Fax +41 58 285 90 73
serviceclientele@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à cœur.
www.baloise.ch